

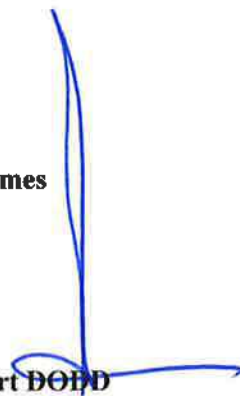
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/10/2024 - 144800 - 1998 B 01757 - 417 493 699 - ARE & WHY SAS

ARE & WHY SAS
Société par actions simplifiée au capital de 3.451,17 euros
Siège social : 2 rue Gabriel Vicaire angle 12 rue Perrée - 75003 Paris
417 493 699 R.C.S. Paris

COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Certifiés conformes

Le Président
Monsieur Robert DODD



ARE & WHY S.A.S

2 RUE GABRIEL VICAIRE
75003 PARIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

EXERCICE COMPTABLE du 01.01.2023 au 31.12.2023

SOMMAIRE

- 1 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**
- 2 ANNEXE LEGALE**
- 3 ANALYSES DES SOLDES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

ARE WHY SAS

2

75003

Gabriel Vicaire
PARIS

Durée N: 12

Durée N-1: 12

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 614 120	789 120	825 000	956 520
Autres immobilisations incorporelles	73 771	70 278	3 492	7 316
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	94 742	94 743	- 0	7 711
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 107 675	743 929	363 746	463 851
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	3 751		3 751	3 751
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	176 150		176 150	180 024
Total de l'actif immobilisé	3 070 210	1 698 070	1 372 140	1 619 175

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 601 462	18 859	4 582 603	3 986 047
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	651 857	77 947	573 909	2 786 866
Autres créances	1 295 917		1 295 917	156 840
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	85 413		85 413	85 413
Disponibilités	2 683 150		2 683 150	2 434 765
Charges constatées d'avance	104 620		104 620	108 126
Total de l'actif circulant	9 422 421	96 806	9 325 614	9 558 059

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	12 492 632	1 794 877	10 697 755	11 177 235
-------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Droit au bail	350 000	Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé)	3 451	3 451	3 451
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		345	345
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		- 32 553	- 13 909 415
Résultat de l'exercice		7 320 242	20 999 202
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		7 291 485	7 093 582

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques	420 000	
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges	420 000	

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341 293	1 908 088
Emprunts et dettes financières divers	104 760	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 072 345	842 300
Dettes fiscales et sociales	432 664	1 306 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 206	26 286
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	2 986 269	4 083 652

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	10 697 755	11 177 235
------------------------	-------------------	-------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 199 407	2 645 131
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	34	34

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	6 360 921	- 172 454	6 188 467	6 225 062
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 591 254	1 874 040	3 465 295	5 432 647
Chiffres d'affaires nets	7 952 176	1 701 586	9 653 762	11 657 710

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	- 35 666	55 662
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	12 613	19 398
Autres produits	9 225	337
Total des produits d'exploitation	9 639 934	11 733 107

Achats de marchandises (y compris droits de douane)	3 345 243	4 221 321
Variation de stocks (marchandises)	- 604 377	- 1 908 450
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	3 924 678	3 973 014
Impôts, taxes et versements assimilés	65 732	104 071
Salaires et traitements	1 409 889	1 395 360
Charges sociales	550 989	571 992
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	266 886	273 718
dont montant de l'amortissement du fonds de commerce		
Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	20 066	18 167
Pour risques et charges : Dotations aux provisions		
Autres charges	3 345	3 800
Total des charges d'exploitation	8 982 455	8 652 996
1 - Résultat d'exploitation	657 479	3 080 110

Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	400	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	59 996	17 117
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	60 396	17 117

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 710	21 712
Différences négatives de change	15 380	53 362
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	33 090	75 074

2 - Résultat financier	27 306	- 57 957
------------------------	--------	----------

3 - Résultat courant avant impôts	684 785	3 022 153
--	----------------	------------------

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 667	10 197
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 343 337	19 978 066
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	7 345 004	19 988 264

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 700	77 931
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		587 623
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	420 000	
Total des charges exceptionnelles	421 700	665 554

Résultat exceptionnel	6 923 304	19 322 709
------------------------------	------------------	-------------------

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les sociétés	287 847	1 345 661
Total des produits	17 045 335	31 738 488
Total des charges	9 725 093	10 739 286

Bénéfice ou perte	7 320 242	20 999 202
--------------------------	------------------	-------------------

Dont: <ul style="list-style-type: none"> - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d'intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires dont cotisations facultatives Madelin dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
DIVERS	1 700	1 667
COMPLEMENT DE PRIX S/ CESSION TITRES K- WAY		7 343 337
PROVISION LITIGE PRUD'HOMAL	420 000	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 JUIN 2024**

* *

*

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice net comptable de 7.320.242 euros,

décide d'affecter le montant du bénéfice net comptable ci-dessus constaté s'élevant à 7.320.242 euros, comme suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice 2023		7.320.242 €
Report à nouveau antérieur	(+)	(32.553) €
Bénéfice distribuable	(=)	7.287.689 €
Aucune dotation n'est effectuée à la réserve légale, celle-ci atteignant 10% du capital social	(-)	0 €
Distribution d'un dividende ordinaire	(-)	0 €
Affectation du solde du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau », pour le porter de (32.553) € à	(=)	7.287.689 €

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

[...]

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président,

prend acte que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS arrive à expiration ce jour, et

décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une durée de six (6) exercices, laquelle arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale des associés de la Société appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, à savoir :

FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS
Société par actions simplifiée
11 rue Jouffroy d'Abbans – 75017 Paris
839 790 128 R.C.S. Paris

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

* *
 *

Certifié conforme par le Président de la Société.

DocuSigned by:

C92C29336500424...

Le Président
Robert DODD

Fiduciaire Jouffroy d'Abbans
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
11, rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS

ARE & WHY SAS
2 RUE GABRIEL VICAIRE
75003 PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée des associés de la société ARE & WHY SAS

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARE & WHY SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 6 «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 16 AVRIL 2024

Le commissaire aux comptes



SAS Fiduciaire Jouffroy d'Abbans

p.o

Philippe de LA CHAISE

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 614 120	789 120	825 000	956 520
Autres immobilisations incorporelles	73 771	70 278	3 492	7 316
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	94 742	94 743	- 0	7 711
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 107 675	743 929	363 746	463 851
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	3 751		3 751	3 751
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	176 150		176 150	180 024
Total de l'actif immobilisé	3 070 210	1 698 070	1 372 140	1 619 175

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 601 462	18 859	4 582 603	3 986 047
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	651 857	77 947	573 909	2 786 866
Autres créances	1 295 917		1 295 917	156 840
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	85 413		85 413	85 413
Disponibilités	2 683 150		2 683 150	2 434 765
Charges constatées d'avance	104 620		104 620	108 126
Total de l'actif circulant	9 422 421	96 806	9 325 614	9 558 059

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	12 492 632	1 794 877	10 697 755	11 177 235
-------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Droit au bail	350 000	Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé)	3 451	3 451	3 451
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		345	345
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		- 32 553	- 13 909 415
Résultat de l'exercice		7 320 242	20 999 202
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		7 291 485	7 093 582

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques	420 000	
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges	420 000	

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341 293	1 908 088
Emprunts et dettes financières divers	104 760	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 072 345	842 300
Dettes fiscales et sociales	432 664	1 306 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 206	26 286
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	2 986 269	4 083 652

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	10 697 755	11 177 235
------------------------	-------------------	-------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 199 407	2 645 131
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	34	34

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
	6 360 921	- 172 454	6 188 467	6 225 062
	1 591 254	1 874 040	3 465 295	5 432 647
	7 952 176	1 701 586	9 653 762	11 657 710

Achats de marchandises (y compris droits de douane)		3 345 243	4 221 321
Variation de stocks (marchandises)		- 604 377	- 1 908 450
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		3 924 678	3 973 014
Impôts, taxes et versements assimilés		65 732	104 071
Salaires et traitements		1 409 889	1 395 360
Charges sociales		550 989	571 992
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements		266 886	273 718
dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			
Dotations aux provisions			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions		20 066	18 167
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			
Autres charges		3 345	3 800
Total des charges d'exploitation		8 982 455	8 652 996
1 - Résultat d'exploitation		657 479	3 080 110

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 710	21 712
Différences négatives de change	15 380	53 362
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	33 090	75 074

3 - Résultat courant avant impôts	684 785	3 022 153
-----------------------------------	---------	-----------

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 667	10 197
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 343 337	19 978 066
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	7 345 004	19 988 264

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 700	77 931
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		587 623
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	420 000	
Total des charges exceptionnelles	421 700	665 554

Résultat exceptionnel	6 923 304	19 322 709
------------------------------	------------------	-------------------

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les sociétés	287 847	1 345 661
Total des produits	17 045 335	31 738 488
Total des charges	9 725 093	10 739 286

Bénéfice ou perte	7 320 242	20 999 202
--------------------------	------------------	-------------------

Dont: <ul style="list-style-type: none"> - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d'intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires dont cotisations facultatives Madelin dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
DIVERS	1 700	1 667
COMPLEMENT DE PRIX S/ CESSION TITRES K- WAY		7 343 337
PROVISION LITIGE PRUD'HOMAL	420 000	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

ARE & WHY SAS

2 Rue Gabriel Vicaire
75003 PARIS

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	10 697 755.02
- Total du compte de résultat	17 045 335.97
- Résultat de l'exercice	7 320 242.84

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président de la société.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2023 au 31.12.2023	INFORMATIONS	
	produites note n°	non produites
I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES	1	
Méthodes d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode, dérogations		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
Etat de l'actif immobilisé	2	
Etat des amortissements	3	
Etat des provisions	4	
Etat des échéances des créances et des dettes	5	
Réévaluation		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Intérêts immobilisés		NA
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
Avances aux dirigeants		NA
Produits à recevoir	6	
Charges à payer	7	
Charges et produits constatés d'avance	8	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Ecart de conversion		NA
Composition du capital social	9	
Parts bénéficiaires		NA
Obligations convertibles		NA
Ventilation du chiffre d'affaires net	10	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11	NA
Rémunérations des dirigeants		NA
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Crédit-bail		NA
Engagements financiers		NA
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		NA
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	12	
Effectif moyen	13	
Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		NA
Liste des filiales et participations	14	
IV/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		NA
NA = non applicable , NS = non significatif		

ANNEXE - NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos du 31 décembre 2023 sont établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce (articles L.123-12 à L.123-28), ainsi que du règlement ANC 2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2017 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

continuité de l'exploitation
permanence des méthodes
indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend le droit au bail, non amortissable et les frais d'acquisition des logiciels d'application.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale du bien dont il s'agit:

Construction sur sol d'autrui	linéaire sur 10 ans
Agencement et installation	linéaire sur 5 et 10 ans
Matériel de bureau	linéaire sur 3ans
Mobilier	linéaire sur 10 ans

Les amortissements, tels qu'ils viennent d'être définis, sont économiquement justifiés et figurent donc à l'actif du bilan, en diminution de la valeur brute des postes d'immobilisations concernés.

c) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base de leur prix réel d'achat, majoré selon leur origine des frais d'approche et des droits de douane.

Les stocks difficilement commercialisables font l'objet de provision pour dépréciation

d) Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

Les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de clôture.

g) Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement important pouvant affecter de manière significative la situation à la date de clôture n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes.

Changement de méthodes de valorisation et de présentation des états financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers, sont dans leur ensemble, demeurées identiques à celles adoptées lors de la précédente clôture.

ANNEXE - NOTE N° 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

LIBELLE	Début exercice	Acquisitions	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Droit au bail	350 000			350 000
Fonds commercial SEBAGO	475 000			475 000
Licence d'exploitation	789 120			789 120
Logiciel	73 771			73 771
Avance et acompte				
	1 687 891			1 687 891
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	94 743			94 743
Installations techniques				
Installations, agencements divers	720 737	14 515		735 252
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	125 686	9 210		134 896
Mobilier	237 528			237 528
Immo encours				
	1 178 693	23 725		1 202 419
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	3 751			3 751
Titres immobilisés				
Dépôts et cautionnements	180 025		3 874	176 150
	183 776		3 874	179 901
TOTAL GENERAL	3 050 360	23 725	3 874	3 070 211

ANNEXE - NOTE N° 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LIBELLE	Début exercice	Dotations Linéaire	Cessions/mises hors service	Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licence d'exploitation	657 600	131 520		789 120
Logiciel	66 454	3 824		70 279
	724 054	135 344		859 399
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions sur sol d'autrui	87 031	7 712		94 743
Installations techniques				
Installations, agencements divers	375 615	84 202		459 817
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	106 625	12 021		118 645
Mobilier	137 860	27 608		165 468
	707 131	131 542		838 674
TOTAL GENERAL	1 431 186	266 887		1 698 072

ANNEXE - NOTE N° 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

LIBELLE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>BILAN - Actif</u>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements	176 150		176 150
Créances clients	651 857	651 857	
Personnel et comptes rattachés	49	49	
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 058 240	1 058 240	
Etat - TVA	112 609	112 609	
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	125 019	125 019	
Charges constatées d'avance	104 620		
	2 228 545	1 947 775	176 150
<u>BILAN - Passif</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341 293	554 430	786 863
Emprunts et dettes financières divers	104 760	104 760	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 072 346	1 072 346	
Personnel et comptes rattachés	261 590	261 590	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	138 234	138 234	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - TVA	4 640	4 640	
Etat - Autres impôts et taxes	28 200	28 200	
Fournisseurs d'immobilisations			
Groupe et associés			
Autres dettes	35 206	35 206	
Produits constatés d'avance			
	2 986 270	2 199 407	786 863

ANNEXE - NOTE N° 6

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant
PARTICIPATIONS, IMMOBILISATIONS FINANCIERES .Intérêts courus sur créances rattachées à des participations .Intérêts courus sur créances rattachées à des sociétés en participation .Intérêts courus sur autres immobilisations financières	
COMPTES DE TIERS .R.R.R. à obtenir - avoirs non reçus .Clients - factures à établir .Clients - intérêts courus .Personnel - produits à recevoir .Organismes sociaux - produits à recevoir .Etat - produits à recevoir .Intérêts courus sur comptes d'associés .Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E associé .Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	125 019 407 047
COMPTES FINANCIERS .Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées .Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	532 066

ANNEXE - NOTE N° 7

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER	Montant
EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
.Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	
.Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	
COMPTES DE TIERS	
.Fournisseurs - factures non parvenues	309 307
.Fournisseurs - intérêts courus	
.R.R.R. à accorder, avoirs à établir	
.Dettes provisionnées pour participation des salariés	
.Dettes sociales à payer	317 290
.Dettes fiscales à payer	11 236
.Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
.Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	
COMPTES FINANCIERS	
Intérêts courus à payer (banques, établissements financiers et assimilés)	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	
TOTAL	637 833

ANNEXE - NOTE N° 8

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Exploitation	Hors Exploitation
CHARGES :	104 620	
PRODUITS :	NEANT	

ANNEXE - NOTE N° 9

COMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Capital social (1800 actions x 30 € l'action)	3 451			3 451
Prime d'émission				
Prime de fusion				
Réserve légale	345			345
Autres réserves				
Report à nouveau	-13 909 416	20 999 202	7 122 340.14	-32 554
Résultat de l'exercice	20 999 202	7 320 243	20 999 202	7 320 243
	7 093 583	28 319 445	28 121 542	7 291 485

ANNEXE - NOTE N° 10

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

REPARTITION PAR MARCHES GEOGRAPHIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITE

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	6 360 922	(172 455)	6 188 467
Production de services	1 591 255	1 874 041	3 465 296
	7 952 176	1 701 586	9 653 763

ANNEXE - NOTE N° 11

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultats avant impôts	Impôts	Résultats après impôts
RESULTAT COURANT	684 785	172 480	512 305
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 923 304	115 367	6 807 938
RESULTAT COMPTABLE	7 608 090	287 847	7 320 243

L'impôt afférent à chaque résultat intermédiaire s'analyse ainsi :

Résultat courant	684 785
Réintégrations fiscales	24 875
Déductions fiscales	(15 180)
	<u>694 480</u>

<u>Impôt correspondant</u>	694 480 x	25.00%	173 620
	x	3.30%	
	(1 900) x	60.00%	(1 140)
			<u>172 480</u>

Résultat exceptionnel	6 923 304
Réintégrations fiscales	300
Déductions fiscales	(6 462 137)
	<u>461 467</u>

<u>Impôt correspondant</u>	461 467 x	25.00%	115 367
	x	3.30%	
			<u>115 367</u>

ANNEXE - NOTE N° 12

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

		Montants	
ACCROISSEMENTS			
Provisions réglementées			
Autres			
TOTAL			
Accroissement de la dette future d'impôts		25.00%	
ALLEGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
. Contribution sociale de solidarité			
. Effort de construction			
TOTAL			
Allégement de la dette future d'impôts		25.00%	
Déficits reportables			

ANNEXE - NOTE N° 13

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
CADRES	6.00	
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS		
EMPLOYES	10.00	
CONTRATS D'APPRENTISSAGE	2.00	
CONTRATS DE PROFESSIONALISATION		
TOTAL	18.00	

ANNEXE - NOTE N° 14

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nom Adresse Capital	Réserves et report à nouveau	Quote part de capital détenue	Valeur d' inventaire des titres détenus	Avals et cautions fournis par la société	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
C2 2 rue Gabriel Vicaire 75003 PARIS 7 500	216 104	100%	3 751		

FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
11, rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS

ARE & WHY SAS
2 RUE GABRIEL VICAIRE
75003 – PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS
Commissaire aux Comptes
11, rue JOUFFROY D'ABBANS
75017 PARIS
Le 12.01.2024

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Visées à l'article L 227 – 10 du code de commerce

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

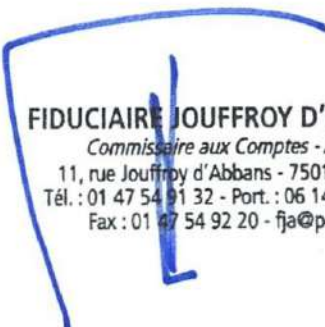
A Paris, le 16 AVRIL 2024

Le Commissaire Aux Comptes

SAS Fiduciaire Jouffroy d'Abbans

p.o

Philippe de LA CHAISE



FIDUCIAIRE JOUFFROY D'ABBANS
Commissaire aux Comptes - Audit
11, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
Tél. : 01 47 54 91 32 - Port. : 06 14 65 56 32
Fax : 01 47 54 92 20 - fja@pdlc.fr